

L'Aiglevilloise



La lettre d'information semestrielle de la commune d'Aigleville – Numéro 38 – Décembre 2021

L'édito du Maire

L'actualité étant suffisamment prépondérante sur le sujet de la crise sanitaire ; il ne me semble pas opportun d'en rajouter.

En revanche, vous relater certains faits marquants du village en 2021 et vous faire part de nos projets à venir me passionne toujours autant.

2021 - Continuité du programme d'aménagement et de sécurisation de la voirie rue Samson, où vous pourrez, une fois de plus, apprécier les différents aspects techniques associés au côté pratique et à l'embellissement.

- Après quasiment 1 an de discussions, d'entretiens et d'écrits, le conseil municipal a réussi à trouver un compromis confortable et admissible pour tous et cohérent pour le village, entre Mr PENCOLLE (promoteur immobilier) et les services de SNA, pour la réalisation d'un lotissement privé.

- En tournant la page, vous aurez la possibilité d'analyser une décision municipale importante et prudente, et notamment le choix d'acquiescer plutôt que de subir. A ce sujet, je remercie l'ensemble de l'équipe pour la qualité des débats et l'envie de suivre le même chemin « l'intérêt de notre village ».

2022 - L'aire de jeux, prévue en 2021 pour le bonheur des petits enfants, verra le jour en 2022 avec évidemment l'espoir d'obtenir un taux de subvention intéressant.

- Réflexion sur la modification de notre carte communale permettant ainsi de tracer un schéma directeur pour notre commune. Si Aigleville se dote d'infrastructures et de services équivalents à ceux de communes plus importantes, **sans majorer l'impôt**, il faut être conscient que ce n'est pas sans mal. Aujourd'hui, il faut également comprendre, que sur le plan national le phénomène de concentration est déclenché ; cela signifie, que stagner voire régresser est synonyme d'asphyxie à plus ou moins long terme. Je vous rassure quand même, nous n'y sommes pas encore arrivés.

En attendant, à toutes et à tous, je vous souhaite une très belle année 2022.

Patrick Ménard
Maire d'Aigleville



La rédaction vous souhaite une très bonne année 2022 !

Sommaire

Page 2

- L'élevage du Château d'Aigleville... la suite

Page 3

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Accès à la déchetterie : rappel

Page 4

- Travaux

La Rédaction

Isabelle Bessac
Béatrice Vallengelier
Serge Gueguen
Patrick Ménard

Recensement 2021 reporté à 2022

En raison de la situation sanitaire, l'INSEE a décidé de reporter exceptionnellement l'enquête de recensement de la population, initialement prévue début 2021 à janvier / février 2022.



Plus d'infos sur <http://le-recensement-et-moi.fr>

Inscription sur la liste électorale

Il ne vous a pas échappé que 2022 sera une année à élections...

Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. L'inscription peut se faire en mairie, ou directement en ligne sur <http://demarches.interieur.gouv.fr>, et cela jusqu'à 15 jours avant la date du 1er tour des élections.

Vote par procuration

Depuis avril 2021, les électeurs peuvent faire leur demande de procuration en ligne avant de se déplacer au commissariat ou à la gendarmerie sur <http://www.maprocuration.gouv.fr>

L'élevage du château d'Aigleville... la suite

Dans l'Aiglevilloise n° 4 (décembre 2004), nous vous avons raconté l'histoire de l'élevage du château d'Aigleville. En effet, dans les années 20, les propriétaires du château, M. et Mme Dubarry avaient installé aux Sablons leur élevage de lapins à fourrure.



Don de la famille Kalocsai à la commune d'Aigleville (cadre affiché en mairie)



Documents appartenant à la collection privée de P. Ménard

Cette propriété avait ensuite été acquise par une famille accueillant des enfants. Dans les années 60, elle fut achetée par la famille Kalocsai, des parisiens qui avaient choisi de venir prendre leurs vacances et passer leurs week-ends à la campagne.

La maison d'environ 250 m² sur un terrain d'un peu plus de 2,5 hectares a été mise en vente début 2021. Au vu de l'histoire de cette propriété, et sachant que 1 hectare du parc est constructible, la mairie a saisi l'opportunité de l'acheter pour un montant de 550 000 €. Depuis plusieurs années, le conseil municipal cherche à protéger le village d'une explosion démographique en maîtrisant l'urbanisation. Un projet raisonné sera conduit par la commune sur cette propriété.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

A la suite de l'augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) sur les impôts fonciers, SNA nous a transmis un courrier pour expliquer cette hausse.

Ce courrier est consultable en Mairie, nous vous en donnons quelques extraits : la TEOM dépend de la TGAP (Taxe Générale des Activités Polluantes). Cette taxe est passée de 54 € à 90 € la tonne d'ordures ménagères non triées. Pour diminuer la TEOM, il faut diminuer le montant de la TGAP et, pour cela, mieux trier nos déchets ménagers.

En effet, lors d'une étude en 2020 sur la composition de nos ordures ménagères non triées, il est apparu que 57 % du contenu auraient pu être triés et valorisés par une filière de recyclage (verre, plastique, carton, métal...).

SNA a mis en place de nouveaux dispositifs :

- nouvelles consignes de tri depuis le 01/09/2021,
- sensibilisation des plus jeunes (les « midis sans gâchis » dans les restaurants scolaires, actions de nettoyage des lieux publics, animations sur le temps scolaire dans les écoles et les collèges),
- implantation de points d'apports volontaires pour optimiser les circuits de collecte,
- aide à l'acquisition de composteur,
- expérimentation d'un dispositif d'adoption de poules pour réduire les déchets



ADOPTEZ 2 POULES
ENSEMBLE, RÉDUISONS NOS DÉCHETS



Si vous souhaitez tenter l'expérience, un formulaire de candidature est disponible sur le site de SNA :

<https://www.sna27.fr/actualite/adoptez-des-poules/>

Accès à la déchetterie : rappel

Les cartes que nous utilisons sont remplacées par une vignette qui est à coller sur le pare-brise de votre véhicule (2 vignettes maxi par foyer).

Pour commander ces vignettes, vous devez ouvrir un compte sur sygom.horant.com et fournir une copie de la carte grise de vos véhicules ainsi qu'un justificatif de domicile. Cette vignette est maintenant obligatoire pour accéder à la déchetterie.

Attention, le délai de traitement des demandes est d'environ 1 mois. En attendant de recevoir votre vignette, une copie du mail de accusant réception de votre demande vous permettra temporairement d'accéder à la déchetterie.

Journées citoyennes

Remercions la dizaine de personnes qui ont participé en septembre à la préparation des abords de l'école (nettoyage de la pelouse, arrachage des sapins et des lauriers) en vue des travaux du parking.

En décembre, c'est une quinzaine de personnes qui ont bénévolement procédé au nettoyage du bois derrière l'école, à l'élagage des arbres de la rue Voltaire Pin, au nettoyage dans le parc communal, au nettoyage des caniveaux de la route de Chambines et de la rue Samson. Merci à eux.



Initiative civique

Durant les vacances de la Toussaint, les enfants de 3 familles d'Aigleville ont nettoyé quelques rues du village. Merci à eux pour cette belle initiative.

Etat Civil

Naissance

Rizlène Marzouk
est née le 26/12/2020

Chloé Tassin
est née le 13/05/2021

Décès

M. Christian Le Pennec
nous a quittés le
18/06/2021

Mme Bernadette Bertron
nous a quittés le
13/12/2021

Travaux rue Samson

Les travaux de la rue Samson sont maintenant terminés. Coût total : 109 869 € HT subventionnés à hauteur de 11 743 € par le Conseil Départemental (subvention plafonnée). Soyez vigilants au nouveau sens de circulation. Attention, nous vous rappelons que le nouveau parking est réservé au personnel enseignant.



Agenda

Compte tenu de la situation sanitaire, cette année encore, pas de foire à tout, pas de passage du Père Noël.

Souhaitons que 2022 soit plus propice à ces moments de convivialité.



Lotissement rue Doucet

Un terrain constructible de 9600 m² appartenant à la famille Le Tensorer a été récemment vendu à un promoteur, M. Pencollé, qui a déposé un permis d'aménager pour un lotissement de 10 parcelles.

Le conseil municipal

Maire :
Patrick Ménard

1^{er} adjoint :
Isabelle Bessac

2^{ème} adjoint :
Béatrice Vallengelier

3^{ème} adjoint :
Pascal Dubois

Conseillers :
Laurent Branchu
Jacques Goy
Serge Gueguen
Annick Le Metayer
Françoise Maigre
Yoan Pinard
Cécile Piva

La mairie est ouverte les
lundis et jeudis
de 17h30 à 19h30

Mairie d'Aigleville
1 rue André Rouillé
27120 Aigleville
tél : 02.32.26.10.80

Le comité des fêtes

Président :
Jean-Marie Dumont

Vice président :
Serge Gueguen

Secrétaire :
Patrick Ménard

Trésorière :
Elisabeth Lourenco

Membres :
Estelle Taupin
Cécile Baraton

Collecte des ordures

Poubelles vertes et jaunes :
tous les vendredis matin.

En cas de jour férié dans la semaine, la collecte est décalée au samedi matin.

L'équipe de rédaction de l'Aiglevilloise remercie les entreprises d'Aigleville qui participent financièrement à l'impression de ce numéro.

ERIC VALLENGELIER, ELEVEUR

Vente directe d'agneaux produits à la ferme

Agneaux élevés sous leur mère, avec céréales et foin en alimentation complémentaire.

Tél : 06 17 38 10 77 ou 06 12 95 76 40

Mail : g.vieillesmaisons@orange.fr
27640 Villiers en Désœuvre

Qualité et créativité

PHARAON s'occupe de votre aménagement intérieur de A à Z!

- Plafonds décors à éclairage connecté
- Plâtrerie, enduisage, isolation
- Murs décors anti-feu
- Remise aux normes cheminée
- Cusines, salles de bain
- Trémis d'escalier (rondes ou standards)
- Maçonnerie

PHARAON HOME DESIGN

Mr PINARD Yoann
06-27-63-44-36
e-mail: pharaonhomedesign@gmail.com

PHARAON Home Design

LS Création
paysagiste

Lilian Sturtzer
06 60 54 69 97
02 32 62 49 87
liliansturtzer@gmail.com

Devis gratuit

PASCAL DUBOIS

Terrassement - Clôtures - Engazonnement

Assainissement
Bassin - Arrosage
Petites maçonneries (terrasse, pavage, bordure)
Drainage
Récupération eaux de pluie

27120 AIGLEVILLE
dubois.pascal2@aol.fr
06 03 02 71 72
02 32 36 20 98

Laurent LANIEL
Directeur général

www.services-menuiserie.fr

Services Menuiserie

Fabrication & Agencement
Bois - Pvc - Alu

06.26.92.01.14
contact@services-menuiserie.fr
1 route de Chambines - 27120 Aigleville

Accédez directement à l'Aiglevilloise depuis votre smartphone en scannant ce code :



L'Aiglevilloise est disponible en téléchargement gratuit :
www.aigleville.info/aiglevilloise